

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

S/1270/Corr.1
3 mars 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

RECTIFICATIF AU RAPPORT, EN DATE DU 1er MARS 1949, ADRESSE
AU CONSEIL DE SECURITE PAR LA COMMISSION DES NATIONS UNIES
POUR L'INDONESIE, CONFORMEMENT A LA RESOLUTION DU CONSEIL
DE SECURITE DU 26 FEVRIER 1949

Page 10, paragraphe 17, quatrième ligne : lire :

"En réponse à la lettre de Votre Excellence en date du 26 février 1949,
j'ai l'honneur"

Page 14, paragraphe 27, 11ème et 12ème lignes :

Mettre un point après "du 28 janvier"; supprimer le texte entre
parenthèses et le remplacer par les mots suivants : "En conséquence, la
Commission renvoie cette contre-proposition ..."; supprimer également
la note du bas de la page.

Page 32, paragraphe 8, 1ère ligne : lire

"La nécessité de dispositions plus ou moins détaillées pour la
période précédant le transfert...."

